

Points essentiels – Altération de produits à Kitchener

7 novembre 2006

Description / Effets

- Les Aliments de consommation Maple Leaf rappellent volontairement certains produits du jambon et certaines viandes tranchées. La compagnie demande à la population de ne pas les consommer.
- Cinq produits sont touchés (les détails sont contenus dans le communiqué de l'ACIA) :
 - Demi jambon Kent (approx. 2,2 livres), meilleur avant le 1^{er} janvier 2007.
 - Quatre types de dinde et de jambon tranché sans gras Lifestyle en emballage de 125 grammes et dont la date de péremption s'étend du 29 décembre 2006 au 4 janvier 2007.



- Aucun autre produit n'est touché.
- Ce rappel a été rendu nécessaire parce que des aliments auraient pu être altérés à l'usine de l'avenue Courtland. Trois contenants vides de seringues (ne contenant pas les seringues) ont été trouvés à l'usine. Deux se trouvaient sur le dessus de l'équipement et le troisième a été trouvé à l'intérieur d'un produit du jambon.
- Aucun produit altéré n'a été trouvé en dehors des installations.
- On n'a rapporté aucune maladie reliée à la consommation de ce produit.
- Les produits dont la liste paraît plus haut ont été expédiés partout au Canada. Nous avons pris des mesures pour contenir certains d'entre eux à l'intérieur de notre chaîne des approvisionnements et demandons à nos clients de retirer ces produits de leurs étagères immédiatement.
- Le site web de l'ACIA fournit plus de détails.
- Pour obtenir de plus amples renseignements les consommateurs peuvent téléphoner aux Aliments de consommation Maple Leaf, au 1-800-268-3708, ou consulter le site web de l'ACIA à l'adresse suivante : www.inspection.gc.ca.
- Les consommateurs peuvent retourner les produits à leur détaillant et obtenir un remboursement complet.

Mesures prises

- Maple Leaf prend toutes les précautions possibles pour atténuer les risques potentiels pour les consommateurs.

- Nous coordonnons ce rappel en étroite collaboration avec l'ACIA.
- Nous avons accru la sécurité à l'usine.
- Nous avons pleinement informé notre personnel et reçu l'assurance de sa coopération. Notre personnel est très légitimement inquiet et en colère qu'un tel incident isolé se soit produit. L'usine a un excellent bilan de sécurité alimentaire et d'excellentes relations avec son personnel.
- Nous collaborons avec les détaillants en vue de retirer ces produits de leurs étagères.
- Nous sommes également en communication avec les autorités pour aider l'enquête et continuerons à collaborer avec elles.